



Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

Nicolas Franck
Président de l'APPEP
24, rue Chanoinesse
75004 Paris

À monsieur Jean-Michel Blanquer,
Ministre de l'Éducation nationale

Paris, le 7 octobre 2019

Objet : Établissement d'un enseignement philosophique général dans la formation aux métiers du professorat et de l'éducation.

Monsieur le Ministre,

Les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation, créés par la loi du 26 juillet 2019, ont notamment pour mission d'assurer la formation des étudiants qui se destinent au professorat et des professeurs stagiaires du Primaire et du Secondaire.

Parmi les attendus majeurs à l'entrée des métiers auxquels préparera l'INSPÉ, figure la connaissance réfléchie des finalités essentielles des métiers d'enseignement, et des principes fondateurs des valeurs de la République. La formation à l'enseignement moral et civique (EMC), prévu comme un continuum du cours préparatoire à la classe terminale, est l'un des enjeux de cette formation.

En complément de la formation proprement disciplinaire, cette formation, nationalement définie, doit permettre aux futurs professeurs de susciter chez leurs élèves un désir d'apprendre, de réfléchir, de développer leur esprit critique. Elle doit être assurée par des praticiens exercés à la réflexion théorique.

Durant ces dernières années, l'APPEP a déploré une marginalisation d'ensemble, variable selon les rapports de forces locaux, de l'enseignement philosophique dans les ESPÉ.

Aujourd'hui, il nous semble qu'au sein de chaque nouvel INSPÉ, un solide enseignement philosophique à destination de l'ensemble des futurs professeurs et éducateurs en formation est nécessaire.

Prenant appui sur une tradition légitime de philosophie de l'éducation, cet enseignement philosophique généraliste serait ainsi à mettre en place nationalement.

Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

Dans cette perspective, la rédaction d'un projet de texte de cadrage de cet enseignement philosophique pourrait être proposée à des philosophes directement au fait de ces questions.

Afin de vous demander quelles mesures vous comptez prendre pour garantir un enseignement philosophique dans la formation initiale, ainsi que pour vous présenter nos propositions, nous avons l'honneur, Monsieur le Ministre, de solliciter une audience auprès de vous, et nous tenons à votre disposition à la date que vous voudrez bien nous fixer.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération,

Pour le bureau national de l'APPEP, son président,

Nicola FRANK.